

3D relief : quelles perspectives pour les professionnels en région ?

Vendredi 25 février 2011, dans le cadre du Festival Travelling, Films en Bretagne organisait une rencontre sur la technologie 3D relief et ses outils, à l'attention des professionnels en région.

Thierry Barbier, co-fondateur du studio AmaK, un studio de conception et de production dédié à la valorisation de contenus artistiques et culturels sur des supports numériques (films et dispositifs interactifs et immersifs : temps réel, relief 3D, 4D, multi-écrans, ride...) intervenait en tant qu'expert auprès d'une quinzaine de participants.

"La révélation"

Antoine Le Bos, directeur artistique du Groupe Ouest, récemment engagé dans une expérience 3D dans le cadre du projet "Il était 1 fois 5" était là pour témoigner de cette initiative et de ses répercussions potentielles sur la sphère professionnelle en région. Très enthousiaste, il voit dans la technologie l'opportunité de se réapproprier l'espace cinématographique. *L'espace étant à considérer dans une acception proche de celle du théâtre, explique-t-il. Il s'agirait d'une grammaire à inventer, d'un terrain vierge où expérimenter librement ; ceci à la différence de ce qui a cours aujourd'hui : un strict placage des règles 2D sur la 3D.*

De son point de vue, l'équation souvent formulée : 3D = un surcoût majeur est fautive. Il étaye en affirmant que tourner en 3D signifie obtenir *plus de rushs utilisables, ne*



presque rien jeter. Pourquoi ? Chaque image prendrait, en 3D, une "dimension" qualitative et artistique supérieure à celle que procure la 2D.

La 3D serait donc une voie ouverte aux budgets serrés, notamment accessible aux productions en région.

Période charnière

A son tour, Thierry Barbier dresse le profil de l'usage actuel de la technologie 3D. A déplorer : la plupart des productions sont encore à ce jour bi-modes. C'est à dire qu'elles sont conformées pour une double diffusion 2D/ 3D pour ne pas s'interdire l'accès à des salles ou des médias non convertis. De ce fait l'écriture tient obligatoirement du compromis *alors que la 3D a ses règles propres*, qui doivent influencer sur l'écriture. Ces règles sont tout d'abord liées à la physiologie du spectateur : on perçoit - ou décrypte - en effet l'image 3D plus lentement. On peut d'ailleurs imaginer que cette lenteur soit rapidement dissipée par l'habitude. Ainsi les premiers spectateurs du cinématographe étaient-ils sensibles à la successivité des plans ; principe qui n'affecte plus l'œil contemporain.

De l'attraction à la norme

En invoquant les origines du cinéma, Thierry Barbier rappelle aussi la similitude d'expérience entre l'art forain du début 20^e et "l'attraction" 3D actuellement visible. *Même dimension ludique, même principe suivant lequel nous venons tromper nos sens pour notre propre plaisir.* Le développement de la 3D n'a pas été, en revanche, motivé par le seul agrément du spectateur. Deux arguments économiques ont prévalu : *la nécessité de relancer la fréquentation des salles de cinéma en 2005*, en même temps que *la volonté de lutter contre le piratage*. L'idée étant alors que le "3D relief" devienne la nouvelle norme cinématographique - ce qui est en passe de se produire puisque la technologie échappe aujourd'hui aux seuls films de "divertissement" - cf "Pina" de Wim Wenders - et que les salles, grandes ou petites, sont désormais à même d'accéder à l'équipement numérique, sésame pour le relief.

Diffusion : l'anachronisme

A propos des salles et des équipements ad hoc, T.B apporte quelques précisions. Il prévient tout d'abord que la rapidité du projecteur est une condition sine qua non faute de quoi le cerveau détecte l'alternance gauche-droite, créant la sensation de désynchronisation. Décrivant encore là où souvent le bât blesse, il cite le manque de luminosité des projecteurs en salles. Pour un rendu correct leur luminosité devrait être réglée à la hausse lors des projections 3D.

Suite à ces prescriptions techniques - auxquelles s'ajoutent d'autres doléances : écran trop proche des sièges, rangées latérales trop... latérales etc. - la conclusion



est là : rarement, très rarement même, les projections 3D relief se font aujourd'hui dans des conditions adaptées. D'ailleurs, *la géométrie de la salle serait idéalement à concevoir film par film*. Oui mais là...

Quoi qu'il en soit, rien n'étant jamais parfait, des travaux de normalisation sont actuellement en cours pour codifier les bonnes pratiques en matière de projection et limiter par là-même l'impact négatif sur l'appareil occulo-cérébral du spectateur.

Matériel : un peu de patience...

Certains constructeurs commencent à sortir des caméras "mono" (optique) mais la référence reste le "rig" (assemblage de deux caméras à espacement variable ou "interaxial"). Nouveau venu dans la profession, le stéréographe - opérateur 3D - assure les réglages de l'interaxial. Ces réglages détermineront la profondeur des effets reliefs.

Les caméras associées dans les rigs sont pour certaines plus faciles à synchroniser qu'elles ne l'étaient il y a peu de temps encore mais la difficulté perdure. Cependant, l'évolution technique des matériels est très rapide, et dans les deux ans qui viennent il est certain que la plupart des problèmes actuels de performance et d'ergonomie ne seront plus que des souvenirs !

Le montage, quant à lui, ne réclame pas de matériel dédié mais se satisfait en 3D des logiciels utilisés couramment pour la 2D.

La priorité : se former

Conseil ultime et récurrent de Thierry Barbier à son auditoire (essentiellement composé de techniciens et de réalisateurs) : formez-vous ! Indépendamment de toute considération artistique, la 3D offre aux professionnels - notamment aux techniciens - une opportunité supplémentaire en matière d'emploi. L'époque est idéale pour se former puisque la pratique est naissante (néanmoins les formations sont en place !) et laisse à chacun le temps nécessaire pour être opérationnel. Parenthèse : cette normalisation venant, Thierry Barbier constate - au passage - la disparition de l'activité 3D en tant que spécialité, poussant les sociétés comme la sienne à opter définitivement pour d'autres fonds de commerce. A noter aussi, côté tv : on entendrait désormais couramment parler de chaîne relief. (Le nombre de chaînes 3D en 2015 devrait être supérieur à 100, selon les prévisions d'un nouveau rapport du cabinet In-Stat - NDLR).

Notes :

Lire aussi l'article "Un après-midi techno à Brest" (publié le 1/12/2010 sur www.filmsenbretagne.com) sur la conférence organisée par Images et réseaux à l'occasion du Festival de Brest.

Films en Bretagne, en partenariat avec les lapins bleus Grand Ouest proposera dans le cadre de Doc'Ouest 2011 (22-24 septembre 2011 à Pléneuf Val André) une formation "prise en main" de caméra mono 3D relief.

